

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 17 (1941-1942)
Heft: 43

Artikel: De l'initiative du chef militaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-712882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE SOLDAT ROMAND

Championnat Militaire Suisse d'Escrime 1942 à Bâle

Pour la dixième fois les escrimeurs militaires suisses se rencontreront les 11/12 juillet pour désigner leur champion. L'initiative pour ces rencontres a été prise à Bâle en 1931 et depuis le tournoi de la Caquerelle, Monsieur le Colonel-Divisionnaire H. Guisan en a tenu la Présidence d'Honneur. Notre Général n'a pas hésité de continuer cette tradition.

L'organisation du championnat est entre les mains de la Société d'Escrime

de Bâle, et la direction est tenue par le Cap. Demole, président du comité intercantonal. Les assauts auront lieu le samedi après-midi et le dimanche dans le hall II de la Mustermesse. On tirera à l'épée sur 10 pistes en faisant usage de l'appareil électrique. Le port de l'uniforme est obligatoire.

L'aspect du championnat a changé ces dernières années. Tandis qu'au début c'était une rencontre de camarades portant l'uniforme et faisant de l'es-

crime au civil, il en est autrement aujourd'hui. Le progrès de l'escrime en Suisse, le sport dans l'armée, la participation du comité du pentathlon, etc., tout ceci fait du championnat un combat militaire et sportif des plus serrés. On peut compter qu'il y aura environ 150 participants et il est encore trop tôt pour nommer un favori. Champion militaire 1941 est Sgt. Duret (Genève), un des escrimeurs des plus francs et sportifs en Suisse, un exemple pour tous. H. S.

De l'initiative du chef militaire

L'initiative est une qualité primordiale que doit posséder tout commandant de troupe et sans laquelle une armée ne peut espérer tirer un bon profit de ses ressources. On peut la définir, au point de vue militaire, en disant que c'est la faculté que doit avoir tout chef de pouvoir prendre spontanément et sous sa responsabilité une décision conforme aux besoins du moment et à l'intérêt général, sans attendre des ordres qu'il ne pourrait recevoir que trop tardivement ou qui ne s'appliqueraient pas aux circonstances dans lesquelles il se trouve et dont il est aussi souvent le juge le plus averti.

L'on comprend aisément combien l'initiative ainsi entendue doit être féconde en résultats dans une action de guerre, alors que le haut commandement, absorbé par un travail très complexe et toujours difficilement renseigné en temps utile sur

ce qui se passe sur toute l'étendue d'un champ de bataille souvent très vaste, ne peut prendre en temps opportun, sur certains points, les mesures commandées par des circonstances qui échappent souvent à sa connaissance.

Les résultats féconds de l'initiative sont indéniables, et les guerres passées, comme celle qui se déroule actuellement, ont prouvé, par l'efficacité des nombreux actes de ce genre portés à l'actif des différents adversaires, combien il est indispensable qu'une armée soit imbue de ce principe vivifiant à tous les degrés de la hiérarchie; mais un corollaire nécessaire de l'initiative réside dans l'unité de doctrine, car autrement les décisions prises par les sous-ordres risquent d'aller à l'encontre du but poursuivi et de créer parfois des situations nuisibles. Ceci implique aussi pour chaque chef la nécessité d'être

orienté d'une manière approfondie sur l'idée de manœuvre.

Enfin, l'initiative est une affaire d'éducation et ne peut être décrétée au moment du besoin dans un milieu où l'on aura l'habitude de ne jamais y faire appel.

Il résulte de ces considérations que l'initiative est une vertu militaire de premier ordre, qui doit être pratiquée en tout temps et encouragée par tous les moyens, mais qu'elle a besoin, pour produire des résultats vraiment utiles en campagne, d'être inspirée par une communauté de vues et de principes telle, que les différents chefs qui auront à la pratiquer soient assurés d'être toujours dans la bonne voie.

Ces conditions remplies, l'armée où l'initiative aura toujours été en honneur possédera une supériorité incontestable sur ses rivales. ***

La bravoure dans l'histoire — Quelques anecdotes

Pendant une des guerres du second Empire, au moment de l'assaut final donné à une redoute, un lieutenant, suivi d'une poignée de soldats, avait réussi à planter le drapeau sur un bastion ennemi; il y tenait bon, malgré la mitraille, mais le gros des troupes hésitait à suivre ces quelques braves contre lesquels s'acharnaient les forces de l'ennemi. Croyant l'affaire manquée et voulant éviter un carnage inutile, le général donna l'ordre de retraite: «Descendez le drapeau», cria un capitaine à l'intrépide lieutenant. — «Faites monter les hommes», répondit celui-ci en restant à son poste; et cette réponse, entendue de la troupe, décida de la victoire.

★

Le 2 mai 1798, un Schwytzais fut grièvement blessé à la cuisse en défendant le Morgarten contre les français. Il bande tant bien que mal sa plaie et retourne au

combat. Deux heures après, un nouveau coup de feu l'atteint à l'autre jambe: «Va-t-en chez toi», lui dit son capitaine. — Pourquoi? répond le brave en se relevant; n'ai-je pas encore mes mains pour tirer?

★

C'était dans la nuit du 3 au 4 mars de la même année, devant Neueneegg. Les soldats bernois de la décadence, indisciplinés, alourdis par l'ivresse, s'étaient laissés surprendre par les Français du général Pigeon; ils fuyaient dans le plus grand désordre.

Aux premiers coups de canon, le capitaine de Tscharner dont la compagnie de carabiniers formait réserve générale avait alarmé sa troupe et s'était porté avec elle jusqu'à une lisière de forêt. Il se heurta là au troupeau des fuyards.

Dans des cas de ce genre, neuf fois sur dix, la panique qui est contagieuse, en-

traîne et balaye tout ce qu'elle rencontre. Inébranlable, en imposant par son exemple à sa compagnie, de Tscharner tient bon. Froidement, il laisse écouler le flot des fugitifs, et lorsque les Français qui les pressaient sortent à leur tour de la lisière de forêt opposée, il fait ouvrir à ses carabiniers un feu calme et régulier. Les pantalons blancs de l'ennemi sont un but si favorable que presque tout coup porte. Surpris par ce tir trop efficace, les Français croient avoir devant eux des forces importantes et se retirent sous bois.

Quand le jour fut venu, les braves carabiniers, une poignée d'hommes, mais des soldats, constatèrent qu'ils étaient restés seuls sur la ligne; seuls, ils avaient arrêté la poursuite et protégé la fuite tumultueuse des indisciplinés. Leur mission était remplie; à leur tour, ils se replièrent en bon ordre.

★